

## Fédération Sportive & Gymnique du Travail

### **COMMISSION de CYCLISME D'ALSACE**



## **Publication de course**

<u>Titre de l'épreuve</u>: **2ème Grand Prix du Grand Hamster** 

Epreuve prise en compte pour le Trophée Interrégional DNA 2020.

Club organisateur : L'Etoile Cycliste de l'Est

Date de l'épreuve : samedi 28 mars 2020

Coureurs admis : Licenciés FSGT uniquement.

Tarifs: Licenciés FSGT inscrits avant le 25 mars: 5€

Licenciés FSGT inscrits sur place : 8€

<u>Délai des Engagements</u>: mercredi 25 mars 2020.

Engagements à envoyer à : M. Alain DURINGER 31A rue Wester 67110 OBERBRONN

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint. Pas d'engagement par téléphone.

## Remise des dossards et engagements sur place :

1h avant le départ des courses à la place de l'Eglise de Blaesheim.

Clôture 1/4h avant le départ des courses. Caution pour les dossards : la licence

Pensez à apporter des épingles à nourrice pour fixer les dossards!

<u>Lieu des départs et arrivées</u> : **Départ en face de la mairie, rue du Maréchal Foch.**- BLAESHEIM - Arrivée à la Tour du Gloeckelsberg, rue de la Tour.

#### Horaires des départs :

11h00: Seniors, Juniors 2/3 et Vét 3
15 tours = 86,3 km avec 685 m de dénivelé+
10 tours = 57,7 km avec 470 m de dénivelé+
13h45: Minimes
10 tours = 29,1 km avec 255 m de dénivelé+
10 tours = 57,7 km avec 470 m de dénivelé+
10 tours = 57,7 km avec 470 m de dénivelé+
10 tours = 57,7 km avec 470 m de dénivelé+
10 tours = 57,7 km avec 470 m de dénivelé+

<u>Circuit</u>: Mairie de Blaesheim D84 – rond-point à droite D1422 - rond-point à droite route communale - à droite route d'Entzheim - à droite D84 - mairie de Blaesheim.

Soit 5,720 km le tour et le dernier tour 6,210 km (arrivée à la Tour du Gloeckelsberg, rue de la Tour)

Remise de Prix : Place de l'église après l'arrivée de la dernière épreuve.

# Buvette, petite restauration et tartes flambées sur place.

#### **IMPORTANT**

Le règlement des épreuves est celui de la Commission de Cyclisme FSGT d'Alsace. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la Fédération.

Seuls seront autorisés à prendre le départ les coureurs pouvant présenter le carton de licence 2020.

Les timbres de catégorie seront remis sur place par les commissaires.

Le coureur devra se présenter sur le podium avec le maillot de son club.